

8^{ème} Assises du Très Haut Débit

Paris - Maison de la Chimie

Mercredi 9 juillet 2014

Discours Jacques Marceau

Monsieur le ministre,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs,

Cher amis,

Permettez-moi, en tant que co-organisateur de ces huitièmes Assises du très haut débit, de vous souhaiter la bienvenue, de vous dire quelques mots du sujet qui nous réunit aujourd'hui et de vous dresser la feuille de route de notre matinée.

A une époque, encore récente, où l'Etat et les territoires dépensaient sans (trop) compter pour s'équiper et aménager, succède celle des économies en tous genres pour cause de réduction de notre dette.

L'élu de la République devra être économe ou ne sera plus !

Ainsi, et même élevé au rang de priorité nationale, il est probable que les investissements publics dans le très haut débit soient eux-aussi limités par la capacité de financement dorénavant contrainte des territoires et de l'Etat.

Ironie de l'histoire, nos opérateurs télécoms sont, et au même moment, visiblement plus préoccupés par la restauration de leurs marges et leurs opérations de haut de bilan (faut-il leur en vouloir ?) que par l'aménagement numérique de la France ce qui pourrait conduire certains d'entre eux à ne plus considérer comme une priorité le financement en propre et dans des délais raisonnables, du déploiement et de la maintenance d'infrastructures numériques essentielles sur tout notre territoire.

Cependant, des solutions existent, et nous en débattons au cours de la première table ronde, comme la mutualisation des infrastructures qui permet de maximiser l'efficacité de l'investissement privé tout en préservant la concurrence, la coordination fine avec les initiatives impulsées par les collectivités locales, ou encore des solutions nouvelles que constitueraient les investissements hors bilan à l'aide de fonds d'infrastructure. Dans ce cas, encore faudra-t-il convaincre ces derniers de la stabilité du cadre technologique, juridique et fiscal dans lequel s'inscriront ces investissements, ce qui n'est pas forcément notre fort, sans non plus décourager les opérateurs à poursuivre leurs propres investissements.

La réponse à la question du financement peut également venir du progrès technologique qui, une fois encore, pourrait bien changer la donne. Ce sera le sujet de notre deuxième table ronde. En effet,

même si la fibre optique demeure la voie royale pour l'acheminement du très haut débit, d'autres solutions hertziennes, satellitaires ou terrestres, moins coûteuses et plus rapide à déployer, se révèlent non seulement un moyen efficace de lutter contre la fracture numérique territoriale mais encore une réponse au développement rapide d'usages de l'internet en situation de mobilité.

Fixe-mobile, public-privé, fonds d'infrastructures long terme – opérateurs, opérateurs d'infrastructures – opérateurs de services, ... ces mariages, relevant parfois de la carpe et du lapin, posent et poseront sans doute encore plus demain, la question de la répartition de la valeur entre les différents maillons d'une chaîne toujours plus complexe. Et ce sera le sujet de notre troisième et dernière table ronde.

Pour finir ce propos liminaire, quelques recommandations sur l'organisation de cette journée. Comme vous avez pu le constater, notre programme est particulièrement dense et nous avons délibérément choisi de concentrer nos travaux sur une demie journée. Aussi, je demanderais à nos intervenants et modérateurs de veiller au respect de leurs temps de parole et aux personnes souhaitant poser des questions de le faire de la façon la plus synthétique possible. Je vous en remercie tous par avance.

Avant de passer la main à notre animateur Ariel Gomez, rédacteur en chef du Journal des Télécoms que je remercie pour sa fidélité à ces Assises, je laisse la parole à monsieur Bruno Le Maire, ancien ministre, député de l'Eure, que je remercie à nouveau pour son implication et son parrainage. Je vous souhaite, au nom de mon équipe et au nom de l'Idate, une bonne et fructueuse matinée. Merci.